

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 avril 2024

ACCÉLÉRER ET CONTRÔLER LE VERDISSEMENT DES FLOTTES AUTOMOBILES - (N° 2126)

Rejeté

AMENDEMENT

N° CD81

présenté par

M. Leseul, M. Delautrette, Mme Jourdan et M. Bertrand Petit

TITRE

Rédiger ainsi le titre de la proposition de loi :

« Visant à accélérer et contrôler le verdissement des flottes automobiles et à promouvoir l'émergence d'un marché de l'occasion du véhicule électrique ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe Socialistes et apparentés vise à modifier le titre de la présente proposition de loi afin d'inclure l'un des objectifs du texte, à savoir le développement à terme d'un marché de l'occasion du véhicule électrique à destination des particuliers.